

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 de RUE DE L'AVENIR Et Conseil d'Administration Compte-rendu du 24 juin 2023

VC-V2-05/07/2023



Participant·e·s :

Michel Anceau-ADAV, Yvon Bellec, Raphaëlle Bergerot, Vincent Chas, Manuel Dalou, Anne Faure, Christian Germain, Jean-Pierre Grégoire, Abel Guggenheim, Frédéric Héran, Jean-François Hogu, Gilles Huguet, Jean-Pierre Jonchère, Bernard Laizé, Christian Machu-60MP, Denis Moreau, Laurence Picado, Yannick Paillard-ADAV, Frédérique Prédali, Marie Prémartin, Pascal Riffonneau, David Sellin, Pierre Toulouse, Maurice Zytnicki.

Excusé·e·s, procurations et pouvoirs :

Andreia Antunes, Antoine Bennahmias, Anne Botlan , Xavier Brisbois, Jean-Paul Camberlin, Alexis Chareyron-Roue libre (Savoie), Thierry Warion-Collectif Marius Lacroix porte-voix La Rochelle, Bruno Cordier, Guy Barret-Commune de Coudoux, Anne De Beaumont, Anne-Sophie De Besses, 2 pieds 2 roues Toulouse, Benoît De Vasson, Maryvonne Dejeammes, Clémentine Delval, Serge Fabbro, Alexis Fraisse, Jean Labbé-Deux Pieds Deux Roues, Stéphanie Le Dantec, Laurence Ledoux-MLDD, Dominique Delcroix-Ville de Maubeuge, Colette Oliveiro, Véronique Caignon-Pau à vélo , Thierry Paquot , Jérôme Petit, Michel Petit, Catherine Pilon, Francis Pousthomis, Antoine Prieur, Rayon d'action Rennes, Benoît Romeyer, Christophe Boulanger-SMT, Pierre Tiercelin, Alexandre Piquel-Todomodo, René Vernay, Vélocité 63, Marianne Duffet-Vivacités IDF, Philippe Zanolla.

0.1 10h00, présentation de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale par Anne Faure, Présidente.

L'AG se déroule en deux parties :

- Une première partie en matinée, réservée à des **interventions, échanges et présentations** en lien avec les activités de Rue de l'Avenir.

- Une seconde partie l'après-midi, consacrée aux **affaires administratives**, à l'**élection du nouveau Conseil d'Administration**, et aux questions diverses.

1.1 10h à 12h30 : Présentation et débat sur les différentes campagnes en cours et leurs déclinaisons :

1.1.1 Campagne « Marche et piétons »

Anne Faure présente l'avancement des différentes actions en cours :

- Le **2^{ème} Baromètre des villes et villages marchables et cyclables**, dont les résultats seront présentés lors d'une conférence de presse prévue le mardi 12 septembre 2023.
- Les **Rencontres nationales de la marche en ville, prévues les 9 et 10 novembre 2023** à Reims.
- L'avancement des travaux du **groupe de travail** mis en place par Rue de l'Avenir sur les **« retombées économiques de la marche »**.

Le groupe de travail a abordé au 1^{er} semestre 2023 les différents aspects de l'économie de la marche, avec la participation de six intervenants spécifiques :

Calendrier du groupe de travail marche

- Janvier 13
 - **Les services à la marche** : Frédéric Héran, économiste chercheur
- Février 24
 - **Approche systémique** : Jérôme Monnet, urbaniste chercheur
- Mars 20
 - **Marche et urbanisme** : Paul Lecroart, urbaniste sénior IPR
- Avril 20
 - **Marche et TC** – introduction MF Vayssières, KEOLIS
- Mai 22
 - **Marche et commerce** – Club des managers de centre-ville
- Juin
 - **Marche et tourisme ?**
- Juillet : autres aspects et point sur l'avancement ?
- Septembre : Réunion bilan
- Restitution début 2024 : journée d'échanges ?



La présentation (lien ci-dessous) commentée en AG, précise les éléments principaux

[Point et perspectives thématique Marche 2023-2024](#)

Débat et échanges :

- De nombreuses collectivités commencent à aborder concrètement le sujet « Marche ».
- Les plans locaux de mobilités intègrent désormais des « plans piétons ».

- Rue de l'Avenir aurait besoin de ressources nouvelles pour communiquer spécifiquement avec les collectivités sur ces démarches en cours, et en inciter d'autres à engager ce type de démarches.
- Les partenaires Place aux piétons et CEREMA d'une part (actions), et ADEME d'autre part (prospective et financements) seraient à privilégier.

1.1.2 Campagne « Place de l'enfant dans la ville »

Denis Moreau expose les points principaux concernant les « Rues aux enfants, rues pour tous »
[Bilan et perspectives Rues aux enfants, rues pour tous 24 juin 2023](#)

- Bilan de l'appel à projet 2016-2022 : 205 dossiers présentés.
- Les perspectives 2023 : 60 projets en cours d'élaboration.



Marseille 23 mai et 10 juin 2023 Cyclotopia

- Les questions qui se posent :
 - o Une gouvernance plus collective au niveau local : fragilité des régions qui sont, de faites, animées par une seule personne.
 - o Le financement sur le plan régional des structures de soutien.
 - o Une faiblesse dans la communication régionale lors des lancements des Appels régionaux à initiatives.
 - o La nécessité d'une réflexion sur le type de Rue aux enfants que l'on souhaite : événementielle ou expression spontanée de la vie de quartier ?
 - o L'évolution du portage national : création d'un poste à mi-temps ?

Débat et échanges :

- Complémentarité entre les « Rues aux enfants, rues pour tous », à caractère relativement « spontané » et celles qui sont très préparées et propices à être pérennisées.
- Intérêt d'inscrire le concept de « Rues aux enfants, rues pour tous », dans les plans de mobilités.
- Inciter les écoles à investir les « Rues aux enfants, rues pour tous ».
- Intérêt d'événements répétitifs, par exemple chaque 1^{er} samedi du mois...
- Opportunité de relier les « Rues aux enfants, rues pour tous » aux objectifs du « Zéro artificialisation nette », en effet, retrouver/recréer des espaces de jeux dans les rues améliore la qualité de vie en ville et peut contribuer à limiter l'étalement urbain.

1.1.3 Campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »

Vincent Chas présente l'avancement de la campagne :

[Présentation de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »](#)

Officiellement lancée en juin 2023 par Rue de l'Avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables, elle associe également la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

L'objectif est d'inciter les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Un **manifeste est proposé à la signature des villes et des associations**; les trois premières villes à s'engager l'on fait les 8 et 9 juin : Vitré, Saint-Brieuc et Rennes. Elles s'engagent à soutenir, en particulier, les dix mesures proposées par les initiateurs de cette campagne.



Signature du manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » 8 juin 2023 – Saint-Brieuc (22)

- Toutes les infos sur la campagne Ville apaisée, quartiers à vivre : [Ville apaisée, quartiers à vivre - Rue de l'Avenir \(ruedelavenir.com\)](https://villeapaisee.ruedelavenir.com)
- Chaque collectivité peut désormais rejoindre les premiers signataires à l'aide du formulaire en place : [Appel à collectivités - Signature du manifeste "Ville apaisée, quartiers à vivre" - Campagne nationale du CVTCM et Rue de l'Avenir | Framaforms.org](https://villeapaisee.ruedelavenir.com)
-
- Les associations qui le souhaitent peuvent également être signataires du manifeste et soutenir la campagne : [Appel à signatures Associations - Manifeste "Ville apaisée, quartiers à vivre" - Campagne nationale du CVTCM et Rue de l'Avenir | Framaforms.org](https://villeapaisee.ruedelavenir.com).
- **Découvrez, diffusez et faite connaître le manifeste Ville apaisée, quartiers à vivre !**
[Manifeste Ville apaisée](https://villeapaisee.ruedelavenir.com)

Débat et échanges :

- Intérêt d'une campagne spécifique de signature vers les villes adhérentes au CVTCM ou à Rue de l'Avenir.
- Attention aux démarches de « greenwashing », avec engagement théorique mais peu de réalisation...
- Prévoir un communiqué de presse en septembre 2023.
- Envisager des relais d'information par l'intermédiaire d'étudiants, universités, grandes écoles...intéressés par l'aménagement urbain et les enjeux de la transition écologique.
- Encourager et organiser des relais locaux avec les adhérents de Rue de l'Avenir pour :
 - o Présentation par région du manifeste et des 10 mesures préconisées.
 - o Suivi des réalisations envisagées et de leur mise en œuvre.
- Cinq argumentaires sont en cours d'élaboration et viendront également appuyer le manifeste :
 - o Pourquoi s'engager pour la ville apaisée en 2023 ?
 - o Argumentaire 1 : Une démarche de quartier pour apaiser la ville
 - o Argumentaire 2 : Bien vivre dans son quartier
 - o Argumentaire 3 : La réduction de l'excès automobile
 - o Argumentaire 4 : Pour des villes et des villages à 30km/h
 - o Argumentaire 5 : Développer des alternatives principales et leur usage

1.1.4 Présentation des études réalisées avec l'ADEME : « À pied - d'œuvre », « La rue commune »

Marie Prémartin et Anne Faure présentent deux études réalisées par l'ADEME avec la participation de Rue de l'Avenir :

[ADEME - À pied d'œuvre - La rue commune](#)

- « À pied d'œuvre : mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics »
 - o Conception d'outils permettant de distiller les grands principes pour une culture commune et partagée de l'aménagement et de la gestion de la ville.
 - o Quelques idées reçues et leur déconstruction à propos des piétons et de la pratique de la marche (exemples ci-dessous).

« Pour jouer en toute sécurité, il faut des espaces dédiés et fermés »
 « Tout le monde peut marcher »
 Moins de voiture c'est mauvais pour le business »

« POUR JOUER EN TOUTE SÉCURITÉ, IL FAUT DES ESPACES DÉDIÉS ET FERMÉS »
 La rue est devenue un espace où l'enfant apprend à se méfier, à négocier avec les dangers liés à la circulation. Aujourd'hui, quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors pendant la semaine. Cette indolence croissante a des conséquences préoccupantes en termes de santé publique. Un espace ludique doit garantir la liberté d'imagination et d'apprentissage, au-delà du cadre restreint des aires de jeux. Cela passe nécessairement par une nouvelle vision de l'aménagement de nos rues, plus apaisées, accueillantes et polyvalentes.

« TOUT LE MONDE PEUT MARCHER »
 Nous ne sommes pas tous égaux face à la marche. En fonction de notre âge, de nos handicaps physiques et cognitifs, de notre genre ou de nos capacités physiques, nous nous déplaçons par les mêmes besoins et les mêmes approches.

« MOINS DE VOITURES, C'EST MAUVAIS POUR LE BUSINESS »
 Une idée reçue solidement ancrée veut que le chiffre d'affaire des commerces soit corrélié à leur accessibilité en automobile. Or de nombreuses études montrent que la consommation est aujourd'hui plutôt une affaire de proximité, et qu'elle se fait beaucoup à pied (80 % dans les grandes villes, 40% dans les périphéries des grandes agglomérations pour les petites et moyennes communes).

Des « idées reçues » et des éléments de réponse en faveur des piétons...

- « La rue commune : transformer les rues métropolitaines ordinaires »
 - o Faire la rue des habitants, en tenant compte de principes généraux ayant valeur de marque et en appliquant une démarche méthodologique appliquée à une grande partie des voies (exemple ci-dessous).



[Guide \(ruecommune.com\)](http://ruecommune.com)

2.1 De 14h00 à 16h00, seconde partie consacrée aux affaires administratives :

L'ensemble des documents présentant l'activité de l'Association et ses bilans, ont été mis à disposition préalablement à l'AG, par téléchargement à l'adresse suivante : [L'Assemblée Générale de Rue de l'avenir - Rue de l'Avenir \(ruedelavenir.com\)](http://L'Assemblée Générale de Rue de l'avenir - Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com))

Ces documents sont projetés et commentés en séance.

a) Approbation du compte-rendu de l'AG 2022 de Rue de l'Avenir.

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

b) Approbation du rapport moral et d'activité 2022.

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

c) Approbation des rapport et documents financiers.

Les comptes et analyses détaillées sont présentés par Anne Faure :

Le budget de l'année 2022 est d'environ 69 000 €.

Le bilan de l'année 2022 s'est nettement amélioré par rapport à 2021, et présente un résultat de – 1 211,54 €, absorbable par les crédits d'épargne disponibles sur le Livret A de l'association.

Les perspectives financières 2023 et 2024 devraient être positives, notamment suite à l'obtention de nouveaux financements spécifiques obtenus auprès de l'ADEME et concernant des actions d'étude et de communication sur le thème de la cohabitation entre modes actifs.

Comme chaque année, certaines hypothèses de financement relatives aux demandes de subventions 2023, effectuées en mars 2023, ne seront définitivement connues qu'au 4^{ème} trimestre 2023 (Ministères, Ville de Paris, ANCT).

Les adhésions annuelles augmentent « lentement mais sûrement » grâce au travail important de suivi réalisé par Denis Moreau.

Approbation du rapport financier :

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

d) Quitus du trésorier

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

e) Vote pour les membres du Conseil d'Administration (candidat.e-s souhaitant être renouvelé.e-s, nouveaux candidat.e-s).

- Deux membres du CA ont indiqué leur souhait de le quitter :

- o Jean-Paul Camberlin a précisé ne pas être en accord avec certaines positions de Rue de l'Avenir, notamment :
 - La tribune « Changeons de pompes » publiée en 2022, pour lui « en opposition avec le mal être social d'alors ».
 - La position du CA sur la modification statutaire qu'il avait proposée.
 - Le ton polémique adopté sur la trottinette dans le Manifeste « Ville apaisée quartiers à vivre », qui tranche nettement selon lui, avec le sérieux et le désir de construire du reste du document.

Il regrette par ailleurs que RDA ne se préoccupe pas plus des innovations technologiques ou du management numérique de la mobilité urbaine.

- o Denis Cheminade a indiqué souhaiter se réinvestir fortement au niveau de la FFRP et manquer actuellement de disponibilités pour participer efficacement aux actions de Rue de l'Avenir.
- o Sept membres du CA, dont le mandat venait à échéance en 2023, présentent leur candidature à un nouveau mandat : Fabien Bagnon, Raphaëlle Bergerot, Anne De Beaumont, représentant FUB (ex Joseph D'Halluin), Jean François Hogu, Christian Machu, Denis Moreau.

Remarques :

- Une erreur d'interprétation des résultats du formulaire de candidature au CA a été corrigée au sujet de Anne De Beaumont : Anne, dont le mandat vient à échéance en 2023, est bien candidate au renouvellement de son mandat pour les trois années à venir.
- Joseph D'Halluin, représentant de la FUB a indiqué qu'un nouveau représentant de la FUB serait à désigner.
- o Un nouveau candidat se présente au CA : Yvon Bellec.

Le CA est composé au maximum de 21 personnes : 9 postes sont à pourvoir, 8 candidats se présentent à l'élection au CA.

Le vote est effectué pour chaque candidat, par les personnes présentes, qui disposent également des pouvoirs transmis par les adhérents qui n'ont pu se déplacer pour participer à cette AG.

Candidatures et votes :

Fabien Bagnon	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Raphaëlle Bergerot	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élue
Anne De Beaumont	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élue
Représentant FUB	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu.e
Jean-François Hogu	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Christian Machu	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Denis Moreau	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Yvon Bellec	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu

Le Conseil d'administration, ainsi renouvelé, est désormais composé de 20 membres.

2.2 Questions et suggestions transmises au Bureau, en vue de l'AG 2023

- o Indemnisation kilométrique des frais de déplacement en véhicule personnel, engagés par des adhérents à la demande de Rue de l'Avenir.

Un décret paru le 27 mars 2023 fixe les montants d'indemnisation kilométrique à prendre en compte. Ces montants varient en fonction de la puissance du véhicule concerné (par exemple 0,665 € / km pour un véhicule 6cv).

L'assemblée adopte à l'unanimité la mise en application des clauses de ce décret et précise que les éléments correspondants seront pris en compte à partir du 27 mars 2023, date de parution.

3 Réunion du Conseil d'Administration – Élection du Bureau

Le Conseil d'Administration nouvellement élu, s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale samedi 24 juin de 16h à 16h30, avec pour objet **l'élection du Bureau**.

- Les 20 membres du Conseil d'Administration nouvellement élus sont électeurs du Bureau.
- 12 Membres présents au CA, participent à l'élection du Bureau (le quorum statutaire est fixé à 1/3 de membres présents du CA) :

Yvon Bellec, Raphaëlle Bergerot, Anne Faure, Abel Guggenheim, Frédéric Héran, Jean-François Hogu, Christian Machu, Denis Moreau, Frédérique Prédali, Marie Prémartin, Pascal Riffonneau, Maurice Zytnicki.

- 5 Membres du CA non présents et excusé·e·s, participent à l'élection du Bureau par procuration :

Fabien Bagnon, Anne De Beaumont, Clémentine Delval, René Vernay, Philippe Zanolla.

Deux membres du Bureau ont indiqué leur souhait de le quitter : Denis Cheminade et Hervé Judéaux (Hervé restant membre du Conseil d'administration).

Cinq membres actuels du Bureau sont candidats à un renouvellement de mandat : Anne Faure, Marie Prémartin, Jean-François Hogu, Denis Moreau, Anne De Beaumont.

Trois membres du Conseil d'Administration présentent leur candidature au bureau : Frédérique Prédali, Pascal Riffonneau, Philippe Zanolla.

L'élection du Bureau est faite à main levée, à l'unanimité des 12 membres présents du CA (Indiqués ci-dessus, et détenteurs des procurations), sur la liste et les fonctions des huit candidats suivants au Bureau :

Anne Faure	Présidente
Marie Prémartin	Vice-présidente
Jean-François Hogu	Trésorier
Denis Moreau	Secrétaire général
Anne De Beaumont	Membre
Frédérique Prédali	Membre
Pascal Riffonneau	Membre
Philippe Zanolla	Membre

Le Bureau de Rue de l'Avenir est désormais composé de 8 membres.

**Rue de l'Avenir, pour une ville plus sûre, plus solidaire,
plus agréable à vivre !**